

THE OFFICE OF THE BEE.

Is situated in the same Building which that of the auction
Store of Tatouin, Domingo & Cawson, 110 Chartres St.
TERMS: Subscription ten dollars per annum, payable
half yearly in advance. No subscription less than a year.
No subscription will be stopped unless the arrears exceed
the paid; and the person wishing to discontinue his sub-
scription must give notice thereof, in writing, a week pre-
vious to the expiration of the half year.

Advertisements are published in English and French,
the rate of one dollar per square, for each language, the
first insertion, and fifty cents for each continuance. Ten
lines or less makes a square. No advertisements received
unless they appear in both languages.

Advertisements which are not limited as to the number
of insertions, will be continued until stopped, at the ex-
pense of the persons who send them.

A general deduction will be made to those who contract
by the year.

No subscription from the country will be received unless
an agent in this city be designated, to whom application
may be regularly made for payment.

Letters must in all cases be post paid.

Office of the New Orleans and Carrollton Rail Road Com-
pany.

SEALED proposals will be received until the 15th June
for renting the Hotel of the New Orleans and Carrolton
Railroad Company, now erecting in Carrollton at the
head of the rail road. The plan of said building and its
situation, together with a plan of a liver stable, are
to be seen at the office of the company.

The hotel is 90 feet square, two stories high, with a
basement; the ground surrounding it, and which is en-
closed by a board fence, contains about 4 acres intended
for a public garden.

The liver stable is 50 feet front by 30 feet in
depth, and contains a capacity for a yard, &c. Possession
will be given on or about the 1st August. The bar rooms
will be ready for use on the 4th of July, at which time it is
expected the road will be in operation.

The conditions upon which this establishment will be
let will be made known by applying to the secretary of
the company.

By order of the Board,

L. F. GENERES, Secy.

A meeting of the Board of Directors of the New
Orleans Draining Company, held at New Orleans
the 15th June, 1833.

Resolved, That the whole of the capital stock subscribed
for the Company shall be called in during the course of
the present year, 1833, in the following manner, to wit:
\$10 on each share, to be paid on the 1st Monday of July, \$10
on the 1st Monday of September, and \$30 on the 1st
Monday of November next.

Subscribers to the capital stock of the above
named company are requested to take notice that, agree-
ably to the above resolution, the first instalment falls due
on Monday the 6th day of July next, and they are hereby
notified that the same will be received at the Consolidated
Association Bank.

C. WATSON, Secretary.
New Orleans, 6th June, 1833—30

COMMERCIAL INSURANCE CO.

May 12th 1833.

STATE OF LOUISIANA—Parish Court for the pa-
rish and city of New Orleans.—The State of Louisi-
ana.—To all whom these presents shall come, greeting:

Whereas J. Arthur Guiffitte having purchased at a sale
made by the Sheriff of the parish of Orleans, the property
herein after described, has applied to the Clerk of this
Court, in whose office the deed of sale was recorded on the 27th
day of May, A. D. 1833, for a Monitor of Advertis-
ement, in conformity to an Act of the Legislature of the
State of Louisiana, entitled "An Act for the further assurance
of titles of property at judicial sales," approved the 12th
of April, 1832.

Description of property as given in the Judicial con-
veyance, viz:

A certain Lot of Ground situated in Philippe street, Lu-
burb St. Mary, measuring thirty seven feet front on Phi-
lippine street, by one hundred and thirty feet depth.

Witness my hand and the seal of t' eant First

L. S. Judicial District Court, this 10th day of June

A. D. 1833.

Jno. L. LEWIS, clerk

Harrer Wouster contre William Israel, Jr.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisi
de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, un lot de
terre appartenant à Mr. J. H. Caldwell, esq., de John Gib-
son. Le dit lot est situé à l'encouvrage des rues Apol-
lon et Palémie, mesurant au pied français 60 pieds à la
rue Appolon, sur 120 pieds, même mesure, à la rue Poh-
mice, ensemble avec une maison en bois, et un jardin, si-
dist à l'affaire ci-dessus. Cette crête est la seconde et
dernière du lot propriété sera adjugée au plus haut et der-
nier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité, portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

J. B Degruy contre Eugène Carlin.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri
facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bour-
se, encouvrage des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le 29 juillet, à une heure de relevée, à Mr.
Lafayette, Sallie, âgée d'environ 20 ans. Cette crête
est la dernière du lot propriété sera adjugée au plus
haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à 19 mois de
crédit, l'acquéreur fournit son bond avec suffisante
sécurité portant 5 pour cent d'intérêt et hypothèque sur
la date propriété jusqu'à parfait paiement.

12 juin FRED BUSSON, shérif.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri